Un portefeuille d'actions à forte conviction mettant l'accent sur l'analyse bottom-up sur la base des fondamentaux des entreprises et du secteur plutôt que sur les facteurs macroéconomiques.

# **DASHBOARD** AU 31.03.2022

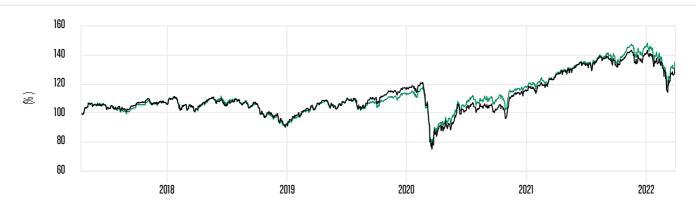
Classe d'actifs	Indice de référence	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)	
Actions	MSCI EMU (NR)	36	1492	
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	Notation Morningstar	

<sup>(1)</sup> Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).

# OPPORTUNITÉ : UNE APPROCHE DIFFÉRENCIÉE DE L'INVESTISSEMENT FONDAMENTAL À LONG TERME

Le fonds adopte une approche « à contre-courant ». L'équipe de gestion investit dans des entreprises qui opèrent dans des secteurs européens bien structurés à des prix intéressants quand elles sont temporairement délaissées par le marché.

# PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



# Performances cumulées au 31.03.2022 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
<ul><li>FONDS</li></ul>	-8,87	1,33	-8,87	-1,87	5,08	48,05	28,18	28,98	31,28
INDICE DE RÉFÉRENCE	-9,18	-0,70	-9,18	-4,05	1,83	46,60	23,11	23,76	26,32

### Performances calendaires au 31.03.2022 (en %)

	2021	2020	2019	2018	2017
• FONDS	23,72	4,50	22,50	-13,74	13,32
■ INDICE DE RÉFÉRENCE	22,16	-1,02	25,47	-12,71	12,49

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures. Source : BNP Paribas Asset Management





<sup>(2)</sup> Basée sur 360 jours

# **POSITIONS**: % DU PORTEFEUILLE

Principales positions		par Pays		Contre l'Indice
LVMH	6,83	France	33,60	- 1,19
ASML HOLDING NV	6,63	Allemagne	19,13	- 6,75
SANOFI SA	4,69	Pays-Bas	12,34	- 0,61
SCHNEIDER ELECTRIC	4,60	Espagne	8,13	+ 0,72
SIEMENS N AG N	4,38	Finlande	7,48	+ 4,44
TOTALENERGIES	3,90	Suisse	3,47	+ 2,88
STMICROELECTRONICS NV	3,47	Chine	2,94	+ 1,95
BANCO SANTANDER SA	3,38	République d'Irlande	2,83	+ 0,84
ESSILORLUXOTTICA SA	3,22	Italie	2,30	- 3,82
SAMPO A	3,06	Belgique	2,09	- 0,61
Nb de positions dans le portefeuille	36	Contrats de change	0,02	+ 0,02
		Autres	5,30	+ 1,77
		Liquidités	0,37	+ 0,37
		Total	100,00	

par Secteur		Contre l'Indice
Consommation discrétionnaire	18,51	+ 2,69
Finance	17,50	+ 2,17
Technologie de l'information	15,03	+ 1,33
Matières premières	11,82	+ 4,95
Industrie	8,98	- 6,54
Energie	6,94	+ 2,52
Consommation de base	6,78	- 1,34
Santé	6,76	- 1,25
Services de communication	5,89	+ 1,39
Services publics	1,40	- 4,87
Contrats de change	0,02	+ 0,02
Autres	-	- 1,45
Liquidités	0,37	+ 0,37
Total	100,00	

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 31.03.2022 Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.





Score ESG global 64,28

Indice de référence : 61,48

# INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

### **CONTRIBUTION ESG**

	Contrib. environnementale (E)	Contrib. sociale (S)	Contrib. gouvernance (G)
Portefeuille	6,53	5,82	1,93
Indice de référence	5,53	4,87	1,08

### **EMPREINTE CARBONE**

### COUVERTURE DU PORTEFEUILLE

	T/Co2 par M€ par année		Couverture
Portefeuille	93,40	Couverture ESG	100,00 %
Indice de référence	159,65	Couverture empreinte carbone	98,12 %

### Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même groupe de pairs sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). L'univers d'investissement est scindé par géographie et par secteur, ce qui permet de composer des groupes d'entreprises comparables, dix groupe de pairs ». BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à une base neutre de 50 à laquelle s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation. (par ex : 50 +2 (E) -1 (S) +3 (G) = 54 ESG global score).

### **Contribution ESG**

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille ou l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille ou entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

# **Empreinte carbone**

L'empreinte carbone du portefeuille ou de l'Indice de Référence correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises divisée par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille. Les émissions carbone sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbone utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis. La valeur d'entreprise (Entreprise Value, EV) est la mesure de la valeur totale d'une société. Elle est calculée en additionnant sa capitalisation boursière et sa dette financière.

# Couverture du portefeuille

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités, les fonds externes.

Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/ & https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/



# **RISQUE**

# Niveau de risque et de rendement La note de risque et de rendement pour ce fonds est: 1 2 3 4 5 6 7 Risque faible=Rendement potentiellement plus faible 1: risque le moins élevé; 7: risque le plus élevé. SRRI: indicateur synthétique de risque et de rendement. Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)	Fonds
Volatilité	16,14
Tracking Error	4,33
Ratio d'information	0,33
Ratio de Sharpe	0,56
Alpha	2,29
Beta	0,84
$\mathbb{R}^2$	0,97

Les investissements réalisés dans des compartiments sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Le fonds décrit ci-dessus comprend un risque de perte en capital.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?

La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des Actions, dont la valeur peut varier considérablement. Ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.

## D'autres risques importants pour le fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont exposés ci-dessous :

■ Risque opérationnel: Certains marchés offrent moins de sécurité que la plupart des marchés réglementés internationaux ; les prestations relatives à la conservation et à la liquidation effectuées pour compte du compartiment investi sur ces marchés, pourraient s'avérer plus risquées.

# DÉTAILS

Commissions		Chiffres clés		Codes	
Frais d'entrée max.	0,00%	VL	127,69	Code ISIN	LU0950370899
Frais de sortie max.	0,00%	12M VL max. (05.01.22)	142,60	Code Bloomberg	BNBEIIE LX
Commission de conversion max.	0,00%	12M VL min. (08.03.22)	112,84		
Frais courants réels (31.10.21)	0,96%	Actif du compartiment (EUR mn.)	1 491,62		
Commission de gestion max.	0,75%	Dividende (20.04.21)	2,62		
		Première VL	100,00		
		Périodicité de calcul de la VL	Journaliere		

### Caractéristiques

car acter istiques	
Forme juridique	Compartiment de SICAV BNP PARIBAS FUNDS de droit Luxembourgeois
Durée d'investissement recommandée	5 ans
Éligible au PEA	Oui
Éligible à une assurance-vie	Oui
Indice de référence	MSCI EMU (NR)
Domiciliation	Luxembourg
Date de lancement	18.09.2014
Gérant(s)	Valerie CHARRIERE
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France
Dépositaire	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 1
Catégorie AMF	2 - Approche engageante
Article SFDR	Article 8 - Promotion de caractéristiques environnementales ou sociales

Page 4 sur 5



## **GLOSSAIRE**

### Alpha

L'alpha est un indicateur utilisé pour mesurer la valeur ajoutée apportée par la gestion active par rapport à une exposition passive à un indice de référence. Un alpha positif exprime une surperformance, tandis qu'un alpha négatif est le signe d'une sous-performance. Une manière simple de calculer l'alpha est de comparer la performance d'un fonds et la performance de son indice de référence. La différence entre les deux représente l'alpha du fonds Par exemple, un alpha de 0,50 signifie que le portefeuille a surperformé le marché (la performance de l'indice de référence ajustée de l'exposition du fonds au bêta) de 0,50 %.

### Bêta

Le bêta mesure le risque de marché d'un portefeuille. Le marché est alors représenté par des indices boursiers (tels que le MSCI World) correspondant aux directives du portefeuille. Le bêta indique la sensibilité de la performance du portefeuille par rapport à la performance du marché. Par exemple, un bêta de 1,5 montre que le portefeuille enregistrera une performance de 1,5% quand le marché progressera de 1 %. D'un point de vue mathématique, il s'agit de la corrélation entre le portefeuille et le marché, multipliée par leurs ratios de volatilité respectifs.

#### R<sup>2</sup>

Le coefficient de corrélation (R2) mesure la force et l'orientation d'une relation linéaire entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. Ce coefficient est compris entre -1 et 1 ; 1 correspond à une relation linéaire croissante parfaitement corrélée, -1 à une relation linéaire décroissante parfaitement corrélée, et 0 signale une absence de corrélation linéaire.

## Ratio d'information

Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

### Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

### **Tracking Error**

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

### Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com

# DISCLAIMER

BNP Paribas Asset Management France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Il contient des opinions et des données statistiques considérées légitimes et correctes le jour de leur publication conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date. Le présent document ne constitue ni un conseil d'investissement, ni une invitation, ni une offre de souscription, ni une sollicitation d'achat de quelconque instrument financier et ne doit en aucun cas servir de base, en tout ou en partie, pour quelconque contrat ou engagement que ce soit.

Ces informations sont communiquées sans connaissance de la situation spécifique de l'investisseur. Avant toute souscription, les investisseurs devraient vérifier dans quels pays le ou les instruments financiers visés dans le présent document sont enregistrés et autorisés à la vente au public. En particulier, les instruments financiers ne peuvent être offerts ou vendus publiquement aux États-Unis. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) approuvés par l'autorité compétente, disponible auprès du site web. Les investisseurs sont également invités à consulter les rapports financiers les plus récents, également disponibles sur le site web. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux avant d'investir dans les instruments financiers. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Leur valeur est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. En particulier, la valeur d'un investissement peut varier en fonction des fluctuations des taux de change. Les chiffres de performance sont communiqués après déduction des commissions de gestion et sont calculés sur la base de rendements globaux. Ils s'entendent facteur temporel, dividendes nets et intérêts réinvestis compris, mais n'incluent ni les taxes ou frais de souscription ou de rachat, ni les commissions ou taxes de change. Les performances passées ne constituent en rien une garantie pour les performances à venir.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com

### Disclaimer Morningstar:

Droits d'auteur © 2022 Morningstar, Inc. www.morningstar.com Tous droits réservés. La notation globale de chaque fonds, indiquée par une ou plusieurs étoiles, s'appuie sur une moyenne pondérée du nombre d'étoiles attribuées à chaque fonds au cours des périodes de notation de trois, cinq et dix ans. Les informations contenues dans le présent document: (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu; (2) ne peuvent être copiées ou distribuées et (3) leur exactitude, leur exhaustivité et leur caractère opportun ne sont pas garantis. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables de tout dommage ou perte découlant de l'utilisation de ces informations. Les performances du passé ne présument en rien des performances futures.

Page 5 sur 5

